

# Une éthique numérique

Episode 4 : La responsabilité des métiers du conseil

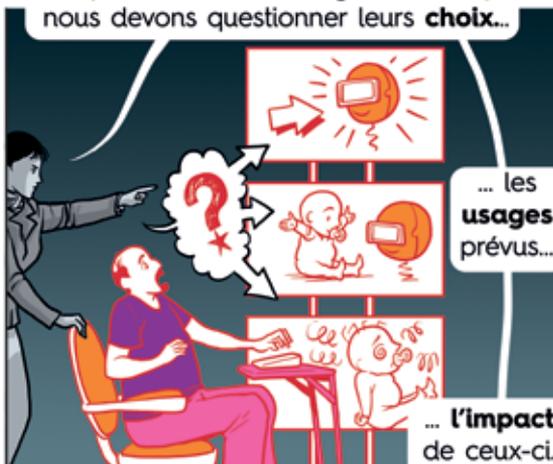
l'exploratoire  
sopra  steria  
next



Parce que nous intervenons auprès des acteurs économiques et publiques pour les aider à formuler leurs besoins et à exprimer leurs choix en conséquence...



Parce que nous sommes au plus près des concepteurs des technologies numériques, nous devons questionner leurs **choix**...



Parce que nous exerçons notre devoir de conseil dans une parfaite indépendance intellectuelle...

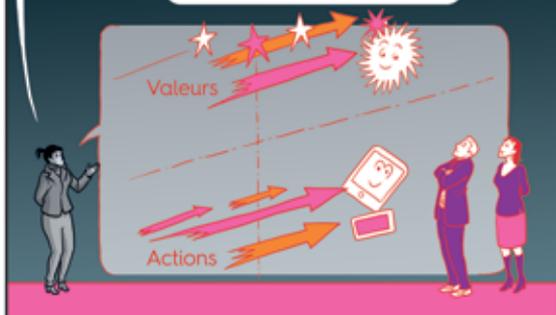


Et parce que nous intervenons à tous les stades du cycle de vie d'une technologie numérique et que la transformation digitale est un processus dynamique ininterrompu...



les acteurs du conseil jouent le rôle à la fois de révélateur et de tiers de confiance.

**Révélateur** car notre regard extérieur nous permet de signaler l'alignement du socle de valeurs de l'entreprise avec les actions conduites...



... ou, au contraire, l'écart introduit.

Nous avons un devoir d'alerte !

Le client est ainsi en pleine possession des informations nécessaires à sa prise de décision.

Mais alors je ne peux plus me dédouaner par ignorance ?



**Tiers de confiance** dans la mesure où il existe un naturel et irrémédiable fossé entre les concepteurs de technologies et leurs utilisateurs



Ce fossé justifie l'existence d'un tiers de confiance pour orienter les choix, les décisions et les utilisations en fonctions de valeurs et de principes communément admis ou promues par ces acteurs.



S'impliquer dans les questions d'éthique numérique n'est pas une option, c'est un impératif, pour faire de la transformation digitale...



... un facteur d'efficacité et de compétitivité...

... un élément de la résilience...

... un ciment de la confiance...

... mais également un bienfait pour tous dans l'objectif de placer le digital...



... au service de l'humain.